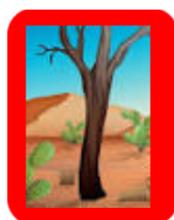


... parce qu'on ne nous dit pas tout dans les publications officielles de la mairie



La forêt qui cache
le désert



La chasse aux
frelons asiatiques



Bâtiments municipaux
en péril



Le tour du quartier
Autour de la place Bombail

La mairie ne l'a pas crié sur les toits. Une ligne et demie dans les « Décisions municipales », en ouverture du conseil municipal du 8 avril dernier, pour deviner que **la construction du complexe éducatif de la ZAC de la Sabla, grand projet de la mandature de l'équipe majoritaire, était au point mort.**

« L'appel d'offres aux entreprises qui devaient construire le complexe est arrêté, a confirmé le maire. Il est repoussé à un an environ, mais ce n'est pas catastrophique pour nous. » Peut-être pas pour lui, mais pour les enfants, les enseignants et le personnel des accueils de loisirs des écoles plaisançoises surchargées, il y avait urgence !

Dans certaines d'entre elles, trois récréations se suivent le matin pour dédensifier la cour et trois services à midi. Les élèves se croisent dans les couloirs étroits lors des changements, dans un bruit intense qui favorise l'agressivité. Le groupe scolaire de la Sabla, qui prévoyait cinq classes de maternelle, huit en élémentaire, une classe ULIS et des espaces restauration et ALAE, aurait été le

bienvenu, même s'il paraît surdimensionné. **Une école plus modeste, mais plus rapide à construire**, avait été la proposition de la liste Plaisance Citoyenne en 2020.

Pourquoi le projet a-t-il alors été stoppé ? « Parce que les travaux préparatoires et d'accès au site ont pris du retard ». Ils avaient pourtant débuté en mai 2024 et le site semble prêt à être bâti. Tout repousser à plus d'un an, après les élections municipales de mars 2026 et le changement de l'équipe majoritaire à la mairie, obligera à relancer la machine. Le temps perdu ne sera pas rattrapé et les travaux seront sûrement plus coûteux, mais les plans pourront être revus. Ça, c'est une bonne nouvelle !

Combien ça coûte ?

Le projet total est provisoirement chiffré (hors taxes) à 21,2 M€, dont 6,9 M€ pour l'achat des terrains, 3,7 M€ d'études et honoraires, 8,6 M€ de travaux et 2 M€ de frais divers (taxes foncières, frais sur emprunts, construction de giratoires...). Rappelons que l'arrivée de 500 logements, de bureaux et commerces entrainera une hausse de 3 700 voitures par jour autour du site. **Le complexe éducatif est estimé à près de 7,45 M€.** Un emprunt de 6 M€ a été contracté pour ce projet de ZAC.



La forêt qui cache le désert

« 4 000 arbres et arbustes plantés depuis le début du mandat » sur 28 sites (rues et espaces verts) de Plaisance-du-Touch. C'est ce qu'annonce la majorité en place depuis 2020, évoquant une « *politique ambitieuse en faveur de l'environnement* ». Cela représenterait environ 143 plantations par site, pour un budget annuel de 24 000 €. En réalité ces 4 000 plantations tiennent également compte des plantes vivaces qui agrémentent ronds-points et plates-bandes. Un plus en termes ornemental et de biodiversité, mais qui n'égale pas les bienfaits des arbres pour l'ombre et la captation de CO₂.

En 2022, deux adjoints au maire, aujourd'hui partis après avoir démissionné du conseil municipal, avaient mis en place des groupes de travail regroupant citoyens et élus, autour d'un Schéma directeur de transition énergétique (SDTE). Ceux-ci portaient sur sept thèmes : recenser et valoriser la biodiversité, réintroduire la nature en ville, réduire les pollutions, améliorer la gestion énergétique du patrimoine communal, favoriser la rénovation énergétique des logements des Plaisançois, développer les énergies renouvelables et devenir une collectivité éco-exemplaire.

La transition énergétique à la peine

Malheureusement, ce travail collectif, à peine amorcé, a été enterré suite au départ des deux élus. Le projet d'atlas de la biodiversité a disparu. La conférence sur le dérèglement climatique et la transition écologique, en présence d'un représentant français du GIEC, n'a pas vu le jour. Aucun Plaisançois n'a été aidé pour la rénovation énergétique de son logement et les bâtiments municipaux sont toujours aussi peu entretenus. Certains s'effondrent même.

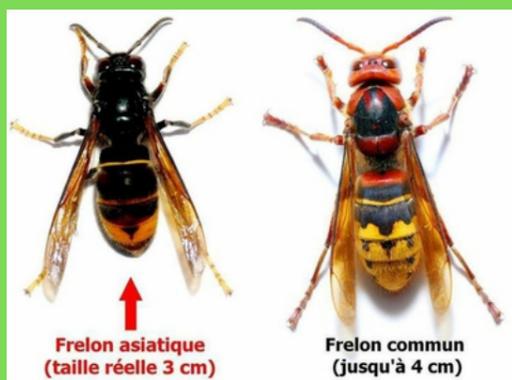
Quant aux énergies renouvelables, aucun toit communal ne porte ni panneau photovoltaïque, ni panneau solaire.



L'équipement de trois grands parkings de la commune est en cours, mais uniquement pour répondre à des impératifs réglementaires. Il serait intéressant d'engager une réflexion globale sur les besoins en énergie et le développement de projets d'autoconsommation à l'échelle de quartiers, de la ville ou du Grand Ouest toulousain.

Seule la trame noire, c'est-à-dire l'extinction des lampadaires de 23 h à 6 h du matin, a été mise en place, essentiellement semble-t-il pour réaliser des économies. En avril 2025, 37 % des ampoules avaient été remplacées par des LED. Cette transformation, associée à l'extinction des feux la nuit, a permis de faire baisser la consommation d'électricité de 35 % entre 2023 et 2024 et d'économiser 25 % sur la facture d'électricité, soit 44 400 €. Au prix, tout de même, d'une prise de risque pour les personnes qui circulent la nuit dans le noir, à pied, en deux-roues ou en voiture.

La chasse au frelon asiatique



Si vous découvrez un nid sur la commune de Plaisance-du-Touch, il est impératif de :

- Ne pas s'en approcher
- Ne pas tenter de le détruire par vous-même
- Signaler sa présence à la mairie ou à un organisme référencé pour la destruction des nids de frelons asiatiques (à trouver sur le site. <https://lefrelon.com>).

Si le nid est sur le domaine public, la mairie pourra alors prendre les mesures nécessaires pour faire intervenir des professionnels équipés et formés à la destruction de ces nids en toute sécurité. Si le nid est sur votre propriété, l'intervention sera à vos frais, ce qui n'est pas normal : la mairie devrait prendre en charge les quelques centaines d'euros demandées par les professionnels.

- **De septembre à décembre** : les fondatrices de seconde génération quittent le nid, il faut débuter le piégeage d'automne.
- **De décembre à mars** : les fondatrices quittent leur cachette, il faut entreprendre le piégeage de printemps.
- **Mars-avril** : la reine construit le nid primaire uniquement composé d'ouvrières.
- **Avril-mai** : la reine développe la colonie primaire.
- **Mai-juin** : les ouvrières commencent la construction du nid secondaire.
- **Juin-juillet** : début de la prédation sur les ruchers.
- **Août-septembre** : la reine développe le nid secondaire; la colonie peut alors abriter jusqu'à 3 000 ouvrières et 300 nouvelles reines fondatrices.

On peut acquérir des pièges dans le commerce ou trouver des tutos sur internet.

Un piège simple peut être fabriqué en se procurant un bocal en verre avec son couvercle. Au centre du couvercle, percez un trou de 9 mm. Répartissez 4 trous de 6 mm sur le pourtour du couvercle.

Vous pouvez ajouter 2 trous de 4 mm sur les extrémités pour suspendre le pot, après avoir vissé le couvercle sur celui-ci.

Pour appâter, utilisez un mélange de vin blanc, de bière et de sirop de grenadine.



Bâtiments municipaux : la ville en péril

Qu'allons-nous encore apprendre ? Le 18 mai dernier est sorti un arrêté de mise en sécurité, en procédure d'urgence, pour **un bâtiment municipal** situé en plein centre-ville, 8 rue del Traouc. Signé du maire, le document indique que « *le mur situé à l'arrière de la maison et donnant sur un parking avec quatre places de stationnement présente des signes de fragilité, des fissures visibles et un affaissement au niveau du crépi* ». Un temps occupé par l'Office municipal du sport, ce site communal a, encore une fois, été laissé à l'abandon.



Et que penser de **la mairie**, rue Maubec (ci-dessus), fermée depuis le 11 février, lorsque les services techniques et les pompiers ont constaté que toutes les boiseries (poutres, parquets...) étaient attaquées par des insectes xylophages, les capricornes, rendant le site inutilisable. Ou encore de **la salle de danse** de l'Ecole des Arts, rue de Beoulaygue, restée fermée plus d'un an pour pouvoir consolider sa charpente.



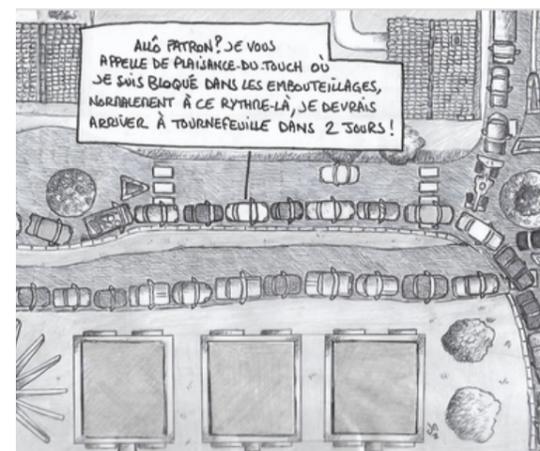
Il en est de même de **la Maison Pirlot et de l'ancienne école** qui se font face rue des Ecoles. La première accueille aujourd'hui l'espace France Services sur une petite partie de son rez-de-chaussée, mais le reste de la bâtisse est inaccessible au public. Trop dangereux. Pareil pour la seconde, un temps consacrée à la bibliothèque François Mitterrand.

Quant aux **gymnases de la ville**... les usagers se rendent bien compte des rafistolages qui les font tenir. Au risque qu'un adhérent des nombreuses associations sportives qui les utilisent, ne prenne un jour une plaque du plafond sur la tête. C'est ce qui a failli arriver, au gymnase Marcel Pagnol, le 5 mars, en plein milieu d'un cours de gymnastique pour enfants (nos photos).

Il est vraiment temps d'agir et de rénover les bâtiments communaux, avant de n'avoir plus que des sites en ruines, inutilisables.

La Sabla aura-t-elle son arrêt de bus ?

Cette communication visuelle de la mairie pourrait laisser croire que le futur quartier de la Sabla sera traversé par un bus qui permettra aux nouveaux habitants de se rendre rapidement sur les zones actives de l'agglomération toulousaine. **Il n'en est rien.** La ligne Tisséo 55, qui relie Plaisance Monestié à la gare de Colomiers, avec un départ toutes les 25 à 35 mn, sera prolongée vers le quartier de l'Ousseau. Mais pour la Sabla, elle ne s'arrêtera qu'à l'entrée de la zone, au futur rond-point de la rue des Mésanges, après avoir stoppé rue des Fauvettes et rue de la Gravette, où deux arrêts de bus ont été installés, rendant la voie inutilisable pendant quinze jours en mai (voir ci-dessous). Deux arrêts seront ensuite construits à la hauteur de la rue des Serins, et deux face à l'entrée de l'Ousseau. Quel gâchis ! Pourquoi n'avoir pas prévu d'arrêts sur les 10 ha de la Sabla pour desservir l'école et les équipements publics, et réduire ainsi le passage des voitures ? Le bus devra ensuite faire demi-tour au rond-point de l'entrée de Cugnaux, faute de pouvoir tourner avant. Dommage qu'il n'aille pas y rejoindre la ligne L11 qui emmène ses passagers jusqu'à Basso Cambo. Là, ça aurait été utile !



PETITION SABLÀ

Nous sommes plus de 600 à avoir signé la pétition contre les 500 logements prévus sur le site de la Sabla qui généreront le passage de **3 700 véhicules de plus par jour !**

Rejoignez-nous et signez, vous aussi, en scannant le QR code



<http://bit.ly/4dDAye0>



Le tour du quartier

Dans chaque numéro d'1PACT, nous présentons un quartier de Plaisance.

Aujourd'hui, le centre-ville, ses atouts et ce qui pourrait être amélioré. Les habitants nous en parlent.

Comme à chaque rencontre avec les habitants des quartiers pour élaborer la dernière page de votre journal 1PACT, nous avons été chaleureusement accueillis.

Les habitants du centre-ville expriment leur satisfaction : bonne mixité, habitants courtois, repas de quartier conviviaux favorisant les liens et l'entraide. Les commerces et services permettent de tout faire à pied. Le quartier est calme, sans tapage nocturne. « On est toujours bien reçus à la Poste », témoigne une habitante.

Le marché du samedi matin est très apprécié, tout comme l'accès à Toulouse facilité par le Linéo 3. Cependant, un commerçant regrette que les travaux liés à la construction de cette ligne sur l'avenue des Pyrénées aient porté **un coup dur au commerce local**. Il regrette que quelques places de parking en « arrêt-minute » n'aient pas été maintenues. Autre point soulevé : les vibrations ressenties dans les habitations au passage des bus. Certains regrettent l'absence d'une supérette de proximité, obligeant à se rendre à Bernadet ou à Saint-Nicolas 3, ainsi que la fermeture de la boulangerie, place Bombail, et de la librairie.

La place de l'Église, fleurie régulièrement, reste très animée lors des commémorations, mariages et concerts. Elle gagnerait toutefois à être davantage végétalisée pour renforcer son attrait.



Un autre riverain affirme être davantage gêné, en tant que piéton, par les cyclistes et les trottinettes que par les automobilistes, notamment sur les trottoirs. Il reste très vigilant en abordant les rues à angle droit. Il nous confie également un petit rêve : revoir des poissons dans le Touch, comme dans son enfance.

Un cycliste nous déclare que les limitations à 30 km/h sont peu respectées et déplore l'excès de circulation.

Au fil de la conversation, il nous apprend que l'agglomération toulousaine propose six ramassages gratuits de déchets verts par an, et vingt-quatre payants. **Pourquoi pas à Plaisance ?**

Depuis bientôt cinq ans, une soixantaine d'adhérents apportent à ACT, Atelier Citoyen du Touch, près de 1 200 € par an. Ces fonds nous permettent pour l'essentiel d'éditer notre "Magazine de Ré-information de Plaisance-du-Touch", l'1PACT, tiré à 10 000 exemplaires pour un coût de 750 €. Si vous souhaitez que l'on puisse continuer à s'informer ensemble, n'hésitez pas à nous rejoindre et à adhérer (15 €) ou faire un don ici :

atelier-citoyen.org/adhesion-a-lassociation-act



Vous pouvez :

- effectuer votre adhésion directement via HelloAsso
- ou nous adresser un chèque aux adresses indiquées sur le bulletin d'adhésion à télécharger en ligne.

Un grand merci par avance pour votre soutien !



Plusieurs personnes nous disent être choquées par les nouveaux trottoirs cyclables situés au ras des habitations, au point de s'interroger sur la légalité de tels aménagements. Elles demandent également davantage de passages piétons/vélos sécurisés, notamment rue Béoulaygue et au croisement avec la rue du 11-Novembre. Point positif : une portion de la rue du 8-Mai a été très bien refaite.

Certains habitants jugent l'arrêt de l'éclairage public à 23 h trop précoce et peu sécurisant, **en particulier aux arrêts de bus**.

Le départ de cinq médecins est perçu comme **un véritable drame** : « Comment a-t-on pu laisser faire cela ? », s'interroge un habitant sans médecin traitant depuis deux ans.

Concernant la maison Guitard, aujourd'hui remplacée par une résidence senior, une habitante s'indigne : on a laissé s'effondrer cette très belle maison historique de Plaisance, au point de ne garder que la façade et **d'abattre des arbres centenaires**. Et quel déchirement, continue-t-elle, lorsque les arbres du parc de l'IME Saint-Jean ont été sacrifiés pour laisser place à de nouvelles constructions !

Les incivilités restent un sujet très sensible : dépôts sauvages d'ordures pour échapper aux taxes, jets de sacs depuis des voitures, provoquant mauvaises odeurs et prolifération de rats. On nous suggère d'identifier les contrevenants en inspectant le contenu des sacs. Un habitant dénonce l'état déplorable du parking derrière le Dojo, près de l'école « Les 3 Pommes », régulièrement jonché de détritus.

Malgré ces griefs, l'image générale du quartier demeure très positive. Nous concluons sur ces mots entendus :

« Plaisance est une ville agréable, ni trop petite ni trop grande, entre ville et campagne : il ne faut surtout pas qu'elle s'agrandisse. »

📧 Ne manquez pas le prochain numéro de l'1PACT !
Recevez-le en version numérique en remplissant ce formulaire :

atelier-citoyen.org/site/contact-2

Retrouvez-nous sur FaceBook :

www.facebook.com/AtelierCitoyenduTouch

ou sur notre site : atelier-citoyen.org